

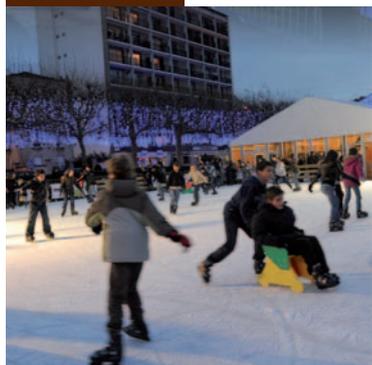
Charenton *magazine*

N° 148 - février 2010

Bonne année à tous !



DOSSIER



Retour sur les événements de fin d'année

4



10

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

14

Concours des balcons fleuris

15

Un journal municipal respectueux du Développement durable

16

Lutte contre les cambriolages

22



Les actualités de la Communauté de communes

19

Le site Internet de la ville distingué par 4@

17



Seniors, essayez-vous à la peinture sur soie ou sur porcelaine

SOMMAIRE

février 2010 N° 148



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une très belle année 2010. Que cette année soit pour vous synonyme de santé, bonheur et prospérité.

Comme je l'ai indiqué lors des vœux aux Charentonnais le 4 janvier dernier, 2010 sera riche en événements : l'opération Gabriel Péri 4 Vents, freinée par la crise financière, va enfin démarrer. Des logements, une nouvelle école maternelle et surtout la maison médicalisée vont s'édifier et changer complètement l'environnement de ce quartier.

Après l'ouverture du lycée Robert Schuman fin 2009, les équipements sportifs arrivent. Les deux gymnases, en construction sur l'île Martinet, sont bien avancés et seront opérationnels en septembre 2010.

Toujours dans le domaine du sport, le terrain de football du stade Guérin va être réaménagé. Un revêtement synthétique remplacera l'actuelle pelouse, trop fragile pour le nombre d'utilisateurs.

Conscients des difficultés des familles, nous travaillons aussi sur l'implantation d'une nouvelle crèche à Charenton rue Victor Hugo. Les études de faisabilité sont lancées.

Une réflexion s'engage également sur le devenir du terrain de l'ancien lycée Jean Jaurès. La capacité d'accueil maximale de l'école Briand sera bientôt atteinte. Une nouvelle école élémentaire est donc nécessaire dans ce quartier alors que d'autres écoles, comme Desnos ou Pasteur, ont perdu des élèves !

Enfin, dans le cadre de la Communauté de communes, d'autres investissements sont programmés notamment la rénovation de l'entrée du Théâtre des 2 Rives.

Vous le voyez, en 2010, la Ville poursuit son éternelle évolution, toujours avec le même objectif : l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des Charentonnais.



Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

Dans une ambiance conviviale, Charenton vous a offert les plaisirs d'un Noël magique où petits et grands ont pu partager des moments et des animations toujours plus attractives.

Au détour des rues, dans leurs écoles, à la salle Toffoli, ce sont à chaque fois de belles surprises qui ont attendu les enfants, leurs parents et leurs grands-parents : illuminations, fêtes, spectacles pour les plus petits, bien entendu la patinoire dont la présence place Aristide Briand fut, cette année encore, très appréciée des Charentonnais et enfin, les vœux de la Municipalité, moment traditionnellement très attendu...

Des concitoyens qui, par ailleurs, ont su se mobiliser à l'occasion de l'exposition-vente des seniors organisée, comme chaque année, en faveur de la recherche contre le cancer. Bref une kyrielle d'instant magiques et solidaires comme seule la période des fêtes de fin d'année est capable de générer.

Charenton Magazine tenait à revenir en quelques images sur ces événements...



Ambiance féerique pour la nouvelle année

PATINOIRE PLACE A. BRIAND

Un succès en bis repetita

Petits et grands l'attendaient avec impatience, ils n'ont pas été déçus et s'en sont donné à cœur joie du 11 décembre au 3 janvier.

Citadins amoureux de la glisse, jeunes des accueils de loisirs qui ont pu y accéder chaque matin gratuitement et y prendre leurs premiers cours de patinage, on ne compte

plus les utilisateurs charmés par ces trois semaines durant lesquelles la place Aristide Briand a pris des airs de station de sports d'hiver avec sa patinoire bordée d'une décoration féerique. Deux beaux spectacles de danse sur glace illustrant pour le premier la parade des jouets et, pour le second, Zorro, ont

littéralement enthousiasmé le public venu en nombre le 18 décembre et le 2 janvier. Une opération réussie, au-delà de toutes les espérances, et dont la Ville et ses partenaires se félicitent car elle est de celles qui réchauffent les cœurs, qui fédèrent les habitants, qui donnent tout simplement du plaisir.



ILLUMINATIONS

Scintiller et protéger l'environnement

Chaque soir, à compter du 11 décembre, la magie des fêtes s'est imposée dans les rues de la ville grâce aux kilomètres d'illuminations installées aux arbres et aux candélabres. Ainsi transfigurée d'or et de reflets bleus, Charenton a brillé de mille feux tout en respectant l'environnement (avec des lampes LED) et le budget allégé qu'elle s'était fixée.



PETITE ENFANCE

Fête des multi-accueils Paris et Bercy

Les parents, les enfants et les équipes des Multi-Accueils de la ville se sont retrouvés le 4 décembre autour du spectacle : La Ferme de Tiligolo. Les "acteurs" du spectacle étaient de vrais animaux (agneau, lapin, canetons, porcelet, oie, chèvre) et les enfants s'en sont donnés à cœur joie à la fin de la représentation en donnant le biberon aux animaux ou en les câlinant sous l'œil vigilant du fermier !

Un buffet appétissant a permis à tous de se restaurer en échangeant ses impressions sur ce spectacle original.

EXPO-VENTE

La solidarité a payé !

Ils étaient une centaine de bénévoles les 11 et 12 décembre dernier à se relayer à l'Espace Toffoli pour animer les stands de la traditionnelle exposition-vente réalisée par nos Seniors et nos jeunes d'Aliaj en faveur de la recherche contre le cancer menée par l'Institut Curie.

Ces deux jours dédiés à la solidarité ont été marqués par de nombreux points forts comme la prestation de la chorale Cantabilé, la représentation théâtrale offerte par les jeunes et la rencontre avec

la chercheuse Claire Mathiot. Comme toujours, la grande qualité des travaux, réalisés au cours des ateliers d'artisanat organisés au Centre Alexandre Portier et mis en vente à cette occasion, a contribué à la récolte de fonds largement arrondie grâce aux dons directs ainsi qu'à la générosité de la société Swiss Post et à Maurice Chemin, propriétaire du manège de la Place



Aristide Briand. Au final, c'est un chèque de 17.716 € que Jean-Marie Brétilion a eu la fierté de remettre, lors de la cérémonie des vœux, au nom de tous les bénévoles. Merci et bravo à tous !



MARCHÉ COUVERT Des décorations devenues traditions

Comme l'an passé, les commerçants du marché couvert ont contribué eux-aussi à la magie de Noël.

Paré de décorations, d'une crèche et de la reconstitution miniature d'un village enneigé, la halle du centre ville a pris de réels airs de fête pour le plus grand plaisir des clients.



ECOLES La fête avant l'heure

Alors que l'heure des vacances de fin d'année n'avait pas encore sonné, les écoles maternelles de la ville ont très largement célébré Noël. Goûters, petites fêtes, chants, ... et pour chacun un livre offert par la Ville. Un avant-goût bien savoureux pour les enfants qui, en cette période, n'avaient plus qu'une seule chose en tête : l'arrivée du Père Noël.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET Le Noël de nos aînés

Le 12 décembre dernier, l'équipe de la Résidence Jeanne d'Albret n'a pas ménagé ses efforts pour décorer l'établissement et recevoir résidents et "habitués" pour un goûter de Noël aux côtés d'élus comme le Maire, Jean-Marie Brétilon, Hervé Gicquel, premier Maire-adjoint, Chantal Gratiet, Maire-adjoint en charge de la Vie des Seniors et Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale déléguée à la Résidence.

Comme chaque année, cet après-midi festif s'est ouvert sur un spectacle de

chant donné par les jeunes d'Aliaj accompagnés par leur professeur Rachel.

S'en est suivie la dégustation et surtout la distribution des cadeaux : pour les jeunes, présentations de chocolats et pour nos aînés chocolats, plantes et composition gourmande. Autant dire que tout le monde s'est quitté enchanté de cette journée.

Les résidents ont d'ailleurs été nombreux à se retrouver, dès le 9 janvier, pour partager la traditionnelle galette des rois avec leurs familles et les élus.



VŒUX À LA POPULATION

La neige et le froid régnaient en maîtres ce jour-là et pourtant les Charentonnais n'ont pas manqué le rendez-vous que le Maire et toute l'équipe municipale leur avait donné le 4 janvier à l'Espace Nelson Paillou. Occasion de rencontrer l'ensemble de leurs élus, cette soirée est aussi et avant tout un moment convivial où la décoration soignée et le buffet raffiné font toujours l'unanimité des participants.



L'ÉCHARPE DE LA SOLIDARITÉ

Depuis plusieurs mois, Charentonnaises et Mauritiennes, particuliers ou membres de l'A.F.C., de l'Amicale du 3ème âge ou résidentes de la résidence Jeanne d'Albret, ont tricoté sans relâche au nom du Téléthon. Le résultat est une écharpe de près de 420 mètres de long qui a permis de récolter des dons pour la recherche contre les maladies orphelines. Ces bénévoles ont été mis à l'honneur à l'occasion des vœux de Charenton puis, le lendemain, à Saint-Maurice. Challenge à atteindre l'an prochain : réaliser une écharpe assez longue pour parcourir la distance qui sépare les deux mairies. Alors dès maintenant, tricoteurs, tricoteuses, à vos aiguilles !



2009/2010 : DEUX ANNÉES PLEINES DE PROJETS

La période est également propice au bilan et aux projections. Jean-Marie Brétilon, dans son intervention, n'a donc pas dérogé à cette tradition.

Revenant sur les moments forts de l'année 2009 qui fut notamment marquée à Charenton par l'ouverture du lycée, la création d'un parquet à l'Espace Paillou, etc., il a annoncé les étapes clés de l'année qui s'ouvre : la construction de l'Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes si attendu, l'ouverture du chantier du quartier des 4 vents, l'ouverture des gymnases Guérin en septembre prochain et bien d'autres projets encore.



PREMIÈRE APPARITION OFFICIELLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Après les adultes, place aux jeunes à travers les représentants du CMJ qui, en leur nom, ont présenté leurs vœux à la population. Une première intervention officielle pour cette nouvelle équipe dès plus réussies.



LES INVITÉS, DES AMIS AVANT TOUT

Comme chaque année amis Parlementaires, au premier rang desquels le Sénateur Christian Cambon et Michel Herbillon, notre Député, Conseillers régionaux, généraux, Maires, Conseillers municipaux, ont répondu présents à l'invitation de Jean-Marie Brétilion. Cette année, le Préfet, Michel Camux et le secrétaire général de la Préfecture, Christian Rock, avaient également tenu à marquer de leur présence les Vœux de Charenton.

À L'HONNEUR : LE PERSONNEL ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Cette année, la carte de vœux envoyée à l'ensemble de la population en atteste, les vœux ont été le moment privilégié pour le Maire de mettre à l'honneur ces femmes et ces hommes, les agents communaux, leur direction et les élus, qui au quotidien, à travers les missions de chacun oeuvrent pour le bon fonctionnement de la ville à la satisfaction des habitants.



UN DON POUR LA RECHERCHE

C'est une tradition de longue date : la cérémonie des vœux est également l'occasion de remettre à un représentant de l'Institut Curie le fruit de l'exposition-vente réalisée par les Seniors bénévoles de Charenton et les jeunes d'Aliaj. Cette année, c'est un chèque d'un montant de 17716 € que Jean-Marie Brétilion a remis au nom de Charenton au professeur Pierga.



C.M.J.

Une nouvelle équipe pour deux ans

Depuis le 17 décembre dernier, c'est officiel, Charenton a un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), composé de 28 jeunes collégiens.

Du 23 au 27 novembre 2009, 1027 élèves de La Cerisaie et de Notre-Dame-Des-Missions se sont rendus dans leurs bureaux de vote pour élire les projets, et derrière ces projets les candidats, qui leur semblaient le mieux illustrer leurs attentes. Ont ainsi été élus, pour un mandat de 2 ans, 28 jeunes* porteurs des 4 projets ayant obtenu plus de 10% des suffrages.

Quatre projets élus

Il s'agit des projets "sport", "animation", "solidarité" et "découvertes culturelles". Ce mandat s'est très officiellement ouvert, en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, le 17 décembre dernier en présence de nombreux parents très fiers de leurs enfants, d'élus "adultes" dont le Maire lui-même, Jean-Marie Brétilon, Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargée de l'enseignement secondaire et Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ.

Celle-ci a d'ailleurs rappelé combien "offrir aux citoyens de demain la possibilité de s'intéresser et de s'investir dans la gestion d'une ville est une réelle opportunité. En retour, les



* ANDRADE Hugo, ARROM Inès, BARON Alban, BELHOUT Benjamin, BELLMANN Wendy, BENQUET Célia, CARRERE Diane, CHAPITEAU Kévin, DE PINA Patrick, DE WILDE Gaultier, DECLOITRE Léo Paul, EL HARTI Zaki, FERREIRA Clara, GARNIER Emeline, GILARDONI Caroline, HASSANI Inès, HUMBERT Laure, KIMAZ Clara, LASFARGES Pierre, LECOUBLET Emma, LEONARD Marie, MERCIER Emma, MESSAOUDI Soufiane, PASQUIER Maxime, SAMBOU Diali, SEN RAMASAWMY Rony, TOURJMANN Nathan, ZANON Laëtitia

jeunes nous enrichissent, nous les adultes, en nous apportant le regard de leur génération sur notre société"

Ce soir-là, les jeunes élus étaient entourés des membres d'Aliaj et du service jeunesse qui auront la tâche d'animer et d'encadrer le CMJ durant tout son mandat.

D'ailleurs, le travail ne s'est pas fait attendre puisque, pour le 4 janvier, les jeunes élus se sont préparés à la présentation de leurs vœux à la population puis aux Anciens Combattants le 19 janvier dernier. Un challenge qu'ils ont parfaitement réussi et qui leur a permis de prendre toute la mesure de leur fonction. ■

ECOLE ET CENTRE DE LOISIRS PASTEUR

1^{er} Festival du livre

Du 7 au 11 décembre, l'école Pasteur et son Accueil de loisirs ont organisé le premier Festival du livre.

A cette occasion, les enfants ont pu, tour à tour, découvrir, consulter, lire une pléiade de livres mis à leur disposition et rencontrer avec leurs parents, le 10 et le 11 décembre derniers, Perrine Arnaud, illustratrice professionnelle de Mangas, qui a pris un réel plaisir à les initier à son art. Une belle initiative qui a comblé petits et grands ! ■



SOLIDARITÉ ET JEUNESSE

Voyage humanitaire

Du 25 octobre au 5 novembre dernier, 8 jeunes adultes charentonnais âgés de 18 à 25 ans, accompagnés de deux animateurs d'Aliaj, se sont rendus au Sénégal dans le cadre d'un voyage initié dès la fin 2008. Un an aura été nécessaire pour que le montage global, à savoir l'étude, la recherche de subventions puis enfin les préparatifs, soient réalisés. L'enjeu était de montrer les difficultés que rencontrent au quotidien les jeunes Sénégalais : règles de vie, climat (entre 35° et 43°!), vie de famille, conditions d'hygiène, recherche d'emploi. Ce voyage itinérant a conduit les participants de Dakar à Bakel pour s'achever à Sali. Les jeunes ne se sont pas comportés là-bas en simples observateurs et ont participé à la coupe du mil et à la récolte de la patate douce, du maïs et de l'arachide : un travail très physique sous cette température !

Ce fut pour chacun d'eux une expérience humaine très riche d'enseignements, d'émotions et de rencontres. Les jeunes d'Aliaj qui ont participé à ce voyage en fin d'année 2009, ont présenté un court-métrage retraçant leur aventure sénégalaise lors de la semaine internationale de la solidarité, accueillie à l'espace Jeunesse Aliaj en novembre 2009 en présence d'associations telles que "Bouge toi de toi", "Zahoud'Art" et "Objectif Afrique Avenir". ■



CINÉMA SUR LES QUAIS

Séraphine

Le vendredi 12 février à 20h, ne manquez pas la projection de Séraphine, film réalisé par Martin Provost en 2008. Le scénario est inspiré de la vie de Séraphine de Senlis, domestique et peintre française du début du XX^{ème} siècle, interprétée par Yolande Moreau. Une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque place Aristide Briand. Retour assuré.

Renseignements : Espace jeunesse ALIAJ
7 bis quai de Bercy - 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■

VACANCES DE PRINTEMPS

Mini-séjour dans le Calvados

Suite au succès remporté cet été par les mini-séjours, la Ville a décidé d'en organiser un au cours des vacances de printemps. Ainsi, du 19 au 23 avril, des animateurs des Accueils de loisirs élémentaires accompagneront les enfants à la ferme d'Escure dans le Calvados. Durant cette petite semaine, les jeunes s'adonneront aux joies de la fabrication du pain, du jardinage, découvriront les différentes activités de la ferme, prendront soin des animaux, etc. Les tarifs seront calculés en fonction du quotient familial et s'échelonneront entre 50 et 175 €.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du lundi 8 mars. Elles s'effectueront auprès du Service Enfance situé au 16 rue Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, exception faite du mardi après-midi. ■



FORMATION

Passez le BAFA !

Toutes celles et ceux qui désirent passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur peuvent s'inscrire auprès d'Aliaj pour une session de cours (partie théorique du B;A;F;A;) qui se déroulera à Charenton du 21 au 28 février.

Renseignements et inscriptions
au 01.46.76.44.61 ou www.aliaj.fr ■

VIVRE ENSEMBLE

Un nouveau règlement de voirie

Parce qu'une ville où il fait bon vivre est une ville où il faut partager la voirie en toute sécurité, Charenton s'est dotée d'un nouveau règlement validé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Bien entendu, la commune possédait un règlement de voirie, mais il ne répondait plus aux réalités du terrain.

Ce nouveau document, actualisé, a fait l'objet d'une large concertation menée avec les concessionnaires (E.D.F., France Télécom., etc.), les élus de la commission en charge du dossier et les représentants des commerçants.

Il a été ensuite voté à l'unanimité du Conseil municipal, le 10 décembre dernier. Si tous les acteurs de ce projet s'accordent autour de ce nouveau règlement de voirie, c'est parce qu'il a été mené en totale concertation et aboutit à un compromis entre ce qui se

passait concrètement sur le terrain et les mesures nécessaires pour assurer à tous les usagers la sécurité à laquelle ils ont droit, que ce soit :

- en matière d'occupation du domaine public (terrasses, etc.),
- des contraintes inhérentes aux chantiers (stationnement de bennes ou installation d'échafaudages, ...),
- d'espaces verts (élagage, distance de plantations, etc.)... bref toutes ces règles qui permettent aux piétons, aux commerçants, aux entreprises et aux services de la Ville de mieux vivre ensemble sur l'espace public.



Ce document est consultable sur simple demande auprès de la Direction de l'Environnement, du Patrimoine et du Cadre de Vie situé au 49 rue de Paris. ■

TAGS

Un vandalisme inadmissible !



Durant les congés de fin d'année, la Ville a dû déplorer des campagnes de tags menées dans certains quartiers comme l'allée Ronsard ou encore le square de la Villa Saint-Pierre.

Face à ces comportements intolérables, la municipalité a rapidement réagi en faisant intervenir une société spécialisée dans ce type de nettoyage même si, rappelons-le, elle n'a aucune obligation légale d'effacement en cas de tags réalisés sur le domaine privé. Il appartient normalement aux propriétaires de le faire. Outre le manque de civisme manifeste de la part des auteurs de ces dégradations, ces actes de vandalisme ont un coût (320 € par jour d'intervention) supporté par tous les citoyens. Ceci n'est pas admissible ! ■



PASSERELLE DE L'EMBARCADÈRE

Dernière phase de travaux aux abords du lycée

Afin de favoriser l'accessibilité et la sécurité sur la passerelle qui relie la rue Arthur Croquette à la rue de l'Embarcadère et donc au lycée, des travaux sont menés depuis la mi-janvier. Cette passerelle est fermée au public depuis plusieurs semaines afin de faciliter les travaux ayant abouti à la réalisation d'un massif végétalisé au croisement de la rue Croquette et de la rue du Cadran. Cette structure permet à présent de canaliser la traversée des piétons et force les automobilistes à ralentir. De nouveaux travaux sont engagés sur l'autre extrémité de la passerelle à

savoir la série d'escaliers saturés d'angles morts et donc sujette à générer un sentiment d'insécurité la nuit venue. Dans un premier temps, il s'agit de démolir l'escalier existant et son palier afin de laisser la place nette pour un nouvel escalier. Celui-ci a été choisi ajouré, en ligne droite et doté de 2 paliers de repos. Il sera, par ailleurs, complété par un éclairage plus puissant qui sera également implanté tout au long de la passerelle. Avec ce chantier, les travaux de voirie des abords du lycée seront achevés près d'un semestre après l'ouverture de l'établissement. ■

MÉTRO

Rénovation du pont Quai des Carrières

La RATP, garante de la sécurité de ses voyageurs et soucieuse de la pérennité de son patrimoine, entreprend la rénovation de ses voies situées en parallèle du Pont de Charenton. Ces travaux ouverts en janvier 2010 se poursuivront jusqu'en décembre 2011. Soyez rassurés, la station "Charenton Ecoles" de la ligne 8 restera ouverte durant les travaux, sauf durant les mois d'été (juillet-août 2010 et 2011). Malgré tout, quelques gênes seront occasionnées au cours des différentes étapes de cet important chantier :

- depuis fin décembre, une emprise chantier est installée sur le parking situé à l'angle de la rue de l'Abreuvoir et du quai des Carrières,

- pour permettre l'opération de réhabilitation, un plancher est installé sous le pont, à compter de février et jusqu'en juin 2010. Du 16 au 30 mars 2010, le stationnement sera modifié en conséquence ainsi que la circulation lors de la mise en place en surplomb de l'A4 et de la RN6. La RATP s'est engagée à mettre tout en oeuvre pour réduire les désagréments et se tient à la disposition des habitants pour leur apporter de plus amples informations au 01.58.76.93.58. ■

PASSERELLE DE VALMY

Rénovation de l'escalator

Dernière passerelle avant Paris, la passerelle de Valmy est aussi la plus haute et, pour l'heure, la mieux sécurisée puisqu'une caméra de surveillance directement reliée au poste de la Police municipale y est implantée. C'est pourquoi elle a été dotée il y a une quinzaine d'années d'un escalator. Depuis, cette installation a toujours reçu régulièrement des interventions d'entretien mais cette fois-ci, ce sont des travaux plus lourds qui ont dû être entrepris depuis la mi-janvier : le remplacement de la chaîne de marches et les marches elles-mêmes.

Ce chantier nécessitera un mois de travaux, période durant laquelle la passerelle sera constamment accessible grâce à l'escalier faisant face à l'escalator, mais en vous demandant provisoirement plus d'efforts ! ■



CONCOURS BALCONS FLEURIS

Des concurrents difficiles à départager

Le 8 décembre, la Ville a procédé à la remise des prix des "Balcons fleuris". Une cérémonie qui met à l'honneur celles et ceux qui contribuent au fleurissement de Charenton et qui permet à notre commune un meilleur classement au concours des villes et villages fleuris.



Au cours du premier semestre 2009, 34 Charentonnais se sont inscrits au concours devenu traditionnel dans notre ville des "Balcons et jardins fleuris".

En juillet puis en septembre le jury, composé d'élus, des membres du service des espaces verts et d'amoureux des beaux fleurissements, a parcouru les rues de Charenton pour tenter, car le choix n'était pas facile, de déterminer les plus beaux balcons et jardins.

Le seul regret du jury pour cette édition 2009 : avoir croisé tant de beaux jardins et balcons fleuris avec goût et pour autant non inscrits au concours.

Au final, le 8 décembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, en présence notamment du Maire, Jean-Marie Brétillon, de notre Député, Michel Herbillon, de Jean-Pierre Cron, Maire adjoint chargé de l'Environnement, du Patrimoine et du Cadre de vie, tous les participants ont été diplômés et récompensés, notamment les 4 lauréats de la catégorie "jardins privés" et les dix premiers de la catégorie "balcons et terrasses".

Pour finir, notons que Charenton s'est distinguée dès le lendemain lors de la remise des prix départementaux "Balcons

et jardins fleuris" puisque Madame Françoise Berardet y a reçu le 1^{er} prix de la catégorie "Terrasses".

L'année prochaine, la ville réitérera l'organisation de ce concours: soyez nombreux à vous inscrire ! ■

Jardins Privatifs

- 1^{er} prix : Françoise BERARDET
- 2^{ème} prix : Maria SOLEDADE
- 3^{ème} prix : Claudia ROBICHON
- 4^{ème} prix : Gilles MOREAU

Balcons et Terrasses

- 1^{er} prix : Christiane NECTOUX
- 2^{ème} prix : Christelle PEYRAT
- 3^{ème} prix : Maurice CRETENIER
- 4^{ème} prix : Rosa Maria DA COSTA
- 5^{ème} prix : Patricia PELTIER
- 6^{ème} prix : Colette SAOUT
- 7^{ème} prix : Valentin FILET
- 8^{ème} prix : Nicole POIRIER
- 9^{ème} prix : Bernadette HUGOT
- 10^{ème} prix : Arlette CAPO



1^{er} prix "Balcons fleuris"



1^{er} prix "Jardins privés"



VRAI/FAUX

Votre journal respecte l'environnement

Le développement durable, notion capitale aujourd'hui, suscite bon nombre d'idées reçues. Anne-Marie Thierce, Maire-adjoint en charge de la Communication, y répond à travers l'exemple du Charenton Magazine qui se devait d'être respectueux de l'environnement.

Des logos en deuxième page attestent que Charenton Magazine est imprimé selon des critères respectueux de l'environnement.

 **Vrai.** Le renouvellement du marché public d'impression était l'occasion de sélectionner notre prestataire suivant de nouveaux critères : contenir le coût, disposer d'un produit fini de qualité dans les délais, mais aussi s'assurer du respect des critères du Développement durable.

Ne pouvaient donc prétendre à postuler que les candidats pouvant attester d'une démarche concrète dans ce sens.

Un journal inscrit dans une démarche de Développement durable n'est pas seulement un média réalisé sur du papier recyclé.

 **Vrai.** En effet, le papier recyclé n'est que la surface émergée du Développement durable. L'imprimeur de votre journal doit aussi être respectueux de l'environnement sur bien d'autres critères : forêts durablement gérées, encres végétales non toxiques, traçabilité des déchets,...

Par ailleurs, il faut savoir, même si cela peut paraître anecdotique, que la distribution du journal municipal est assurée de longue date par des personnes circulant à pieds, ce qui minimise l'impact des gaz d'émission de CO2.



Qui dit journal plus respectueux de l'environnement dit journal plus coûteux et moins beau.

 **Faux.** Les techniques progressent ce qui permet aux imprimeurs de proposer des papiers recyclés de plus en plus semblables aux papiers habituels, des encres végétales aussi performantes que les encres plus toxiques et pour des coûts identiques.

Passer un marché signifie pour une Ville de se retrouver devant un nouvel éventail de propositions tant de prestations que de grilles tarifaires.

La collectivité est en mesure de procéder à un vrai choix, ce qu'elle n'a pas manqué de faire en pensant à l'intérêt des Charentonnais, lecteurs, mais aussi contribuables.

Faire imprimer le journal municipal selon des processus labellisés Développement durable est un acte démagogique de la part de la Ville.

 **Faux.** Il y a eu le sommet de la Terre à Rio en 1992 et Copenhague est une réalité même si les résultats ne sont pas à la hauteur espérée. Le monde a plus que jamais besoin de développer la solidarité, d'assainir son économie et de protéger son environnement.

De son côté, Jean-Marie Brétillon, le Maire, et son équipe entendent les Charentonnais qui ont des attentes en matière environnementale.

C'est pourquoi le Développement durable doit devenir l'un des axes directeurs de nos actions, même les plus quotidiennes. Il y a eu, par exemple, le choix du tout électrique pour les véhicules des agents des espaces verts et de la voirie. Nous réalisons des affiches labellisées "Imprim'vert" depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec l'impression du Charenton Magazine. Pour demain, de nouvelles pistes sont à l'étude.

Le Développement durable n'est donc pas une utopie, il n'est pas non plus à Charenton un simple effet de mode, mais bien une composante de plus en plus importante de notre manière de concevoir les actions locales. ■

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Sécurité : ayez le réflexe !

Parce que vous mettre à l'abri des malfaiteurs est leur mission essentielle, les responsables de la police nationale et municipale vous communiquent quelques réflexes à avoir pour réduire les risques d'être victimes d'un cambriolage.

"Au plan local et au-delà de l'action affirmée et quotidienne des personnels du commissariat de la police nationale et de la police municipale, nos concitoyens sont en mesure de compléter l'action policière en appliquant quelques règles simples de sécurité", confie Pascal Gauthier, Commandant de la police nationale, chef de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton et de Saint-Maurice par intérim.

Charenton Magazine présente quelques gestes simples destinés à réduire le risque d'être victime d'un cambriolage.

De manière générale...

- Fermer et verrouiller toutes les issues,
- renforcer les accès (portes et fenêtres) par des systèmes adaptés (blindage, cornières anti-pincement, etc.),
- changer systématiquement les serrures dont les clés perdues ou volées mentionnaient des coordonnées,
- ranger les clés dans des endroits inattendus et difficilement accessibles,
- installer si possible un système d'alarme.

Si vous êtes présent à votre domicile

- ne pas ouvrir aux inconnus,
- utiliser le Judas optique et l'interphone,
- en cas de doute ou d'urgence, composer immédiatement le "17" pour requérir un équipage de police

Si vous êtes absent de votre domicile

- simulez une présence par une source lumineuse ou sonore (tout en respectant le voisinage !),
- conservez vos clés sur vous. Ne les cachez pas sous le paillason, dans la

boîte aux lettres ou dans un autre endroit accessible facilement

En cas d'absence prolongée

- ne pas signaler son absence sur un répondeur téléphonique,
- prendre ses dispositions afin que la boîte aux lettres ne soit pas engorgée par le courrier,
- durant les vacances scolaires, s'inscrire à l'opération "Tranquillité vacances" auprès de la police nationale ou municipale.

initialement mise en place exclusivement durant l'été, cette opération est à présent étendue à chaque période de vacances scolaires. ■



Police Nationale : 26, rue de Conflans
01.43.53.61.20 ou le "17"

Police municipale : 4, place Henri d'Astier
01.43.68.02.93



PEINTURE SUR PORCELAINE ET SUR TISSU

S'exprimer à l'infini entre amis

Art déco, art floral, broderie et couture... le service retraités propose des ateliers d'artisanat variés afin de satisfaire le plus grand nombre.

Charenton Magazine s'est invité à deux de ces cours : la peinture sur porcelaine et la peinture sur tissu et sur soie.

Ces deux ateliers ne manquent pas de points communs : bonne humeur et envie de bien faire, créativité et solidarité.



Apprendre pour la bonne cause

La solidarité, en effet, car si les participants sont tout à fait en droit de travailler sur des pièces personnelles, la plupart des œuvres réalisées au cours de l'année dans ces ateliers ont pour vocation d'être mis en vente à l'occasion de la traditionnelle exposition-vente réalisée en faveur de l'Institut Curie. Celles et ceux qui se sont rendus les 11 et 12 décembre dernier à l'Espace Toffoli ont donc une idée très précise de la grande qualité du travail de ces Seniors et de leur professeurs respectifs : Dominique Catanèse Dargnat pour la peinture sur porcelaine et Rosa di Lucio pour la peinture sur tissu et sur soie.

Venez avec votre seule envie...

Toutes les deux sont des artistes accomplies dont les œuvres font palir d'envie.

Pour autant, elles s'accordent sur le fait qu'elles n'attendent pas de leurs élèves la révélation d'un don particulier et encore moins que ces derniers arrivent en cours avec des pré-requis en dessin ou autre technique : la peinture sur porcelaine



ne demande aucune connaissance artistique préalable. "Les meilleurs élèves sont ceux qui sont soigneux, observateurs et surtout qui prennent plaisir à venir chaque semaine pour peindre mais aussi retrouver les autres participants", affirme Dominique.

...la convivialité et l'entraide feront le reste !

Rosa, de son côté ajoute : "La peinture sur tissu ou sur soie est une technique où l'abstrait a toute sa place. On peut vouloir apprendre à dessiner mais ce n'est pas une condition sine qua non pour s'exprimer à travers cet art. De toutes façons, depuis que je suis professeur, j'ai bien compris que ce qui importait plus encore que l'œuvre réalisée, ce sont les conditions dans lesquelles elle a vu le jour et, dans notre atelier, la convivialité et l'entraide sont au cœur de tout".

Ces deux ateliers se déroulent dans la salle du rez-de-jardin du centre Alexandre Portier.

A savoir : nul besoin, si vous désirez vous lancer, d'investir dans du matériel, il est compris dans la cotisation annuelle (104,30€) qui vous sera demandée lors de votre inscription. ■

ANNIVERSAIRE

20 ans de conférences culturelles

Le 18 décembre, le service Retraités a organisé une réception-anniversaire en l'honneur de Christian Roy Camille, conférencier dans le cadre des activités seniors. Il célébrait, ce jour-là, ses 20 ans d'interventions dans notre ville en présence de nombreux retraités, de Chantal Gratiet, Maire-Adjoint chargé de la Vie des Seniors, de la direction du CCAS et de l'équipe du Service Retraités, mais aussi de l'ancienne responsable du service, Martine Debuire, à l'origine de cette activité en 1989 et de Mme Lantheaume, responsable du Cercle Social de 1975 à 1987.

Prochains rendez-vous de Christian Roy Camille : **Vendredi 12 février : Ghandi, la grande âme de l'Inde et vendredi 19 février : Molière** - Centre Alexandre Portier - 3^{ème} étage - 14h30 - 9,40€.

Autre conférence donnée par Mme Bleuler, kimésithérapeute et conférencière de l'Atelier du Souffle : **Vendredi 5 février - 10h : "Mieux gérer ses émotions-renforcer sa vitalité"** - 2 rue de l'Archevêché - rez-de-jardin - 9,40€. ■



ESPACE 24

Harmonie et sérénité

Le 12 septembre 2008, l'Espace 24, centre du mieux-être pour l'harmonie, la détente et la sérénité, ouvrait ses portes au 24 de la rue de Conflans.

Depuis, dans un cadre à la fois épuré et douillet, Frédérique Mouriot, kinésithérapeute diplômée d'Etat, entourée de thérapeutes et de professeurs, accueille les Charentonnais pour des soins (massages, drainage, ostéopathie, naturopathie, etc.), des activités collectives (méditation, qi-gong, yoga, ...) et enfin des formations ainsi que des conférences.

Le 22 janvier dernier, rendez-vous était pris pour l'inauguration des importants travaux réalisés dans ce local qui atteint à présent 90 m². Autant dire qu'avec cette nouvelle surface, Frédérique Mouriot est en mesure de recevoir dans les meilleures conditions possibles ses habitués, sans cesse plus nombreux, de proposer de nouvelles prestations, de conforter le pôle conférence et formation, mais aussi d'accueillir dans son équipe de nouveaux professionnels.

C'est ainsi qu'Anouk Frémont, déjà domiciliée sur Charenton, s'est installée

à l'Espace 24 qui est en mesure de proposer des séances de relaxation - sophrologie. De même, avec l'arrivée de Joyce Villaume-Le-Don, les amateurs d'ayurveda seront conquis.

Les 6 et 7 février, les membres de l'équipe de l'Espace 24 vous ouvrent ses portes pour vous rencontrer, vous expliquer leurs spécialités, vous faire participer à des mini-ateliers de cours collectifs, de massages, etc.

N'hésitez pas à y participer et à vous renseigner au 01.43.96.19.49 ■

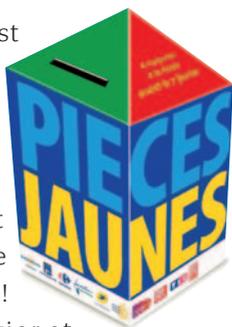
OPÉRATION PIÈCES JAUNES

C'est parti !

Depuis 4 ans, c'est devenu une tradition dans la rue du Général Leclerc : les clients se délestent avec sourire et esprit solidaire de leurs pièces jaunes !

Depuis le 7 janvier et jusqu'au 7 février prochain, à l'initiative de la boulangerie Duarte et du magasin Grain de Charme, les commerçants de la rue et même d'un peu plus loin, comme la brasserie "L'Olympic" de l'avenue Jean-Jaurès, arborent à leurs caisses respectives des tirelires estampillées, comme l'an passé, au nom de Thibault, ce jeune habitant de la rue, âgé seulement de 15 ans, qui lutte toujours contre la maladie.

Espérons que la solidarité sera aussi importante cette année que l'an passé, édition durant laquelle 136,5 kg avaient été récoltés. ■



BOULANGERIE-PÂTISSERIE FLANDRIN

Accueil et savoir-faire reconnus

Le 25 novembre dernier, et ce pour la troisième année consécutive, la Boulangerie-Pâtisserie Flandrin située au 1 de la rue du Général Leclerc a été confirmée au niveau "performance" de la charte Qualité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ce dispositif prouve, s'il en était encore besoin, que Sylvie et Pascal Flandrin, entourés de leur équipe, s'engagent à toujours mieux satisfaire leur clientèle grâce à leur grand savoir-faire doublé d'un accueil toujours chaleureux. ■



Les petits nouveaux

Pédicure Podologue. Alexandra Zribi-Elkobbi - Tél.: 01.43.68.53.51 / 06.13.54.19.71

Cabinet Chiropratique. Nadia Bulj - Tél.: 01.43.75.49.44

7, rue du Général Leclerc - 94220 Charenton-le-Pont. Du lundi au samedi de 9h à 20h.

Le 4^{ème} @, c'est gagné !

Le 15 décembre, le jury des Labels Ville Internet 2010 a décerné un 4^{ème} @ à la ville de Charenton. Cette récompense couronne une politique active en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

A l'occasion de la 11^{ème} édition des labels Villes Internet, Charenton, comme de grandes villes telles que Lille, Montpellier ou encore Clermont-Ferrand, s'est vue remettre, le 15 décembre dernier, un 4^{ème}@ sur les 5 maximum possibles. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de bon nombre de représentants des 224 villes candidates, des membres de l'association Villes Internet et du jury composé d'élus, d'universitaires et de membres de la Caisse des Dépôts, grand partenaire de cette association.

Les Villes Internet : travailler ensemble

Les Villes Internet sont une structure associative mise en place dans le but de promouvoir les usages citoyens d'Internet et favoriser la mutualisation des expériences mises en place en matière de NTIC par les collectivités territoriales. Ainsi, chaque ville peut-elle avancer plus rapidement et plus efficacement sur ses nouveaux projets puisque chaque expérience présentée par une ville sur le site de l'association sert de "cas d'école" aux autres.

Les NTIC à Charenton : un marathon plus qu'un sprint

Cette solidarité dans la mise en place et l'enrichissement de la politique menée en faveur des NTIC a toujours prévalu à Charenton. Notre ville a d'ailleurs souvent été mise à l'honneur pour sa capacité à travailler pour et avec des publics très différents (habitants, commerçants, associations, services, ...),

mais aussi à tenir à un haut niveau d'information son site Internet grâce à des contributeurs nombreux et variés. C'est ainsi que dès 2004, la ville obtenait 2@, qu'en 2006 elle persévérait avec le 3^{ème} et qu'elle récidive cette année avec le 4^{ème}.

Cet élan Internet a vu le jour dès le précédent mandat avec Benoît Gailhac dont le "flambeau" a été depuis repris par Patrick Ségalat, Maire-adjoint et Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal en charge du site Internet de la ville qui se réjouit de cette récompense : *"Ce 4^{ème} @ n'est pas le résultat d'un sprint mais la victoire d'un marathon. Il est le fruit du seul travail des services communaux celui de l'informatique et celui de la communication et de la volonté farouche des élus d'avancer sans augmenter les budgets afin de ne pas tomber dans un luxe inutile et sclérosant."*

Charenton, une ville innovante et prolixe

La liste des innovations mises en place par notre commune (voir encadré) ces dernières années, est édifiante avec la mise en place d'une nouvelle page d'accueil du site Internet plus attrayante et pratique ou encore le travail mené afin de faciliter à tous l'accès à l'information.

Prochaine étape importante : une accessibilité plus grande encore pour les malvoyants et les malentendants. Un service précieux pour celles et ceux qui ne sont pas encore en mesure de goûter à tous les services proposés par www.charenton.fr. ■



Les atouts qui ont fait la différence

Charenton s'est faite remarquée aux Labels Ville Internet 2010 sur plusieurs critères :

Accès public :

- Une nouvelle page d'accueil du site, pour une information pratique, rapide et lisible, en direct avec l'actualité municipale
- Une couverture ADSL sur toute la ville
- La promotion des logiciels libres
- 8 espaces publics équipés de matériel informatique avec connexion gratuite
- Une dizaine d'accès Wifi dans la ville (dont les espaces publics)

Accessibilité :

- L'importance donnée aux publics fragiles avec des pages adaptées aux malentendants et malvoyants

Expérimentation :

- La capacité à s'imposer comme site d'expérimentation dans le domaine des TIC et des services aux usagers (Mon enfant à l'école primaire, la cyber-sécurisation du site Internet et des internautes)

Citoyenneté :

- Des espaces d'échanges ponctuels sur le site avec la participation des élus (vidéos et textes)
- L'affichage d'un projet politique autour des TIC
- Des échanges de mails entre la population et les différents services administratifs, et réponses rapides par secteurs
- Des démarches administratives en ligne (Espace Famille pour inscrire en ligne ses enfants)

Vie locale :

- Un portail associatif liste la totalité des associations de la ville, réparties par thème et sous-thème
- Des inscriptions, demandes de formulaires et publications en ligne (centres de loisirs, Etat Civil, Charenton Magazine, guide des séjours etc)
- Une newsletter bi-mensuelle à la disposition de chaque internaute
- Un plan de la ville interactif

JUMELAGE TROWBRIDGE

Christmas brunch



Pour la section anglaise du Comité de jumelage, 2009 aura été l'année des premières. Après la soirée "Beaujolais nouveau" du 21 novembre, la section a réaffirmé son caractère festif avec son premier Christmas Brunch/Christmas Carols Party le 12 décembre dernier. Ce jour-là, 40 personnes, jeunes et adultes, se sont mobilisées pour décorer la Maison des associations, dresser avec les spécialités de chacun un buffet alléchant et enfin partager une agréable journée ponctuée de chants de Noël.

Depuis début janvier, les choses "sérieuses" ont redémarré avec les cours de langue pour adultes. Ils sont donnés le jeudi de 18h30 à 19h30 pour les débutants et de 19h45 à 20h45 pour le niveau intermédiaire. Des cours de conversation se déroulent par ailleurs le samedi de 9h à 10h30. Il est encore possible de se renseigner et de s'inscrire auprès du président de la section, Alain Gouverneur, au 06.80.30.62.60 ou par mail : gouverneur_alain_gerard@hotmail.com ■

JUMELAGE ZICHRON YAACOV

Conférence

Le comité de jumelage Zichron Yaacov organise, une conférence le jeudi 11 février prochain. Consacrée à l'hôpital d'Hadassah de Jérusalem, elle sera donnée par Michèle Israël, Directrice de l'association "Hadassah France" à l'espace Toffoli à partir de 20h15.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monique Brouquier au 01.43.68.08.61. ■

JUMELAGE BÜREN

Solidarité

Sous la houlette du Cercle des Nageurs de la Marne et pour la première année, la section allemande du Comité de jumelage a participé aux opérations organisées en faveur du Téléthon.

Les bénévoles se sont retrouvés, malgré un temps peu clément, le 5 décembre, sur la place Aristide Briand avec un stand où les Charentonnais ont pu s'approvisionner en pâtisseries d'outre-Rhin et acheter des peluches. Un beau succès dont les fruits ont été reversés à l'A.F.M. Quelques jours plus tard, le 9 décembre, les membres de la section se sont retrouvés pour partager le traditionnel Buffet de l'Avent. Dans une Maison des Associations décorée pour l'occasion, chaque participant a pu savourer pleinement cette soirée placée sous l'égide de la convivialité et de la tradition ! ■



JUMELAGE BORGIO VAL DI TARO

Noël à l'italienne

Le minestrone de Noël rencontre d'année en année un nombre sans cesse croissant d'amateurs. Le 2 décembre 2009, de nombreux Charentonnais se sont retrouvés avec enthousiasme à l'Espace Toffoli pour fêter Noël autour d'un repas typique italien dont le fameux minestrone. Celui-ci avait été concocté par Lidia Mantovani, Présidente de la section italienne du Comité de Jumelage et son équipe

de bénévoles. Au plaisir de la table s'est rapidement associé celui de chanter quelques titres célèbres du répertoire italien. L'ambiance était chaleureuse, remplie de joie, d'amitié et, cette année, de solidarité puisqu'une partie du prix du repas a été reversée au Téléthon. Le rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine ! ■

COMMANDATORE DE L'OSSI

Le Maire honoré

Le 11 décembre dernier, en présence de l'Ambassadeur d'Italie en France, Giovanni Caracciolo di Vietri, d'élus dont le Député, Michel Herbillon et le Sénateur, Christian Cambon, de membres du Comité de jumelage comme Lidia Mantovani, présidente de la Section italienne entourée d'Albert Duprat et Jérôme Mantovani, membres fondateurs de cette section du comité de jumelage, le Maire, Jean-Marie Brétilon a été élevé, par le Consul général d'Italie à Paris, Luca Maestriperi, au rang de Commandatore dans "l'ordre de l'étoile de la solidarité pour l'Italie".

Cette médaille lui a été remise par décret présidentiel, à la demande d'Alessandro Levi Sandri, ancien consul, et Pier Luigi Ferrari, président de la province de Parme, pour ses actions en faveur de la promotion de la langue italienne au travers du Comité de jumelage. ■



14 FÉVRIER 2010

Les 26^{ème} Foulées charentonnaises

Avant de partager un dîner raffiné, un spectacle bien choisi ou une douce soirée en tête à tête, pourquoi ne pas célébrer la Saint Valentin en courant, dès le matin, pour l'amour... du sport.

En effet, le dimanche 14 février, pour la 26^{ème} année consécutive, l'Azur Olympique de Charenton et la Ville vous convient, quels que soient votre condition, votre âge, sportif accompli ou coureur occasionnel, aux traditionnelles Foulées charentonnaises. Rendez-vous de tous les amoureux du sport, les Foulées débiteront par les courses enfants dès 9h15. Ils pourront s'affronter sur 750 m, 1,5 et 2,4 km. A 10h, ils seront remplacés sur la ligne de départ par les concurrents de la course de 6,3 km désormais mieux connue sous le nom de "Tour de Charenton". Enfin, à 10h30 viendra la course des As qui conduira les coureurs à donner le meilleur d'eux-mêmes sur 15km.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Top chrono : www.topchrono.biz

Azur Olympique : azur.athle.perso.libertysurf.fr/

La Direction des Sports : 16, avenue Jean-Jaurès - 01.46.76.44.00 ■



EN BREF

Vide-grenier

L'association des Familles de Charenton organise un vide-grenier le dimanche 28 mars, place Aristide Briand à Charenton.

Les réservations auront lieu du lundi 8 au vendredi 12 février de 10h à 15h sauf le mercredi de 14h à 20h.

Les réservations peuvent être prises :

- au siège de l'association situé 16, rue Victor Hugo,

- par téléphone au 01.48.93.09.55,

- par mail : ass-familles@wanadoo.fr

Exposition



Du 2 au 20 février 2010, dans les locaux du magasin Grain de Charme :

Figuration de

l'inconscient par Pascal Tremblay. Le vernissage aura lieu le jeudi 4 février à partir de 18h30. Art abstrait ou art figuratif, telle est la question que l'on se pose devant les toiles de ce fabuleux coloriste. Finalement peu importe la réponse car ses tableaux nous transportent dans un univers aux couleurs chatoyantes où l'ombre et la lumière se marient à merveille, laissant libre cours à notre imagination et à nos émotions.

Grain de Charme

6, rue du Général Leclerc

HANDICAP

Sport pour tous

Avec plus de 7000 adhérents, le monde sportif charentonnais est un secteur clé de la vie locale. Considérant que le handicap ne doit pas être un obstacle à la pratique d'un sport, les associations sportives de la ville, en partenariat avec la Mairie, envisagent d'organiser, pour la rentrée de septembre 2010, l'intégration de personnes porteuses d'un handicap et désirant faire du sport. Si vous êtes intéressé par ce projet à venir, il vous est proposé de remplir le questionnaire suivant et de le retourner à :

Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué à la santé

Mairie de Charenton - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Pour tout renseignement, vous pouvez l'interroger par mail : michel.vandenakker@charenton.fr ■

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E.mail : _____

Handicap : _____

Est intéressé (e) par :

Tennis de table

Athlétisme

Basket-ball

Volley-ball

(cocher la case correspondante)

Autres (préciser) : _____

DES MARIONNETTES À L'HÔPITAL

Un projet qui fait son chemin

Le mois dernier, Charenton Magazine vous faisait découvrir un beau projet mené conjointement par la Direction de la Culture de la Communauté de Communes, l'Hôpital National de Saint-Maurice et la Compagnie charentonnaise Mi-Peau Mi-Pierre pour faire entrer les enfants, depuis leur hôpital, dans le monde féérique de la marionnette.

Aujourd'hui, les choses sérieuses ont commencé. Karine Julien, en charge de la direction artistique du projet, a d'ores et déjà procédé à la conception des marionnettes auxquelles les enfants donneront vie en première partie du spectacle de Mi-Peau Mi-Pierre intitulé "Des pieds et des mains". Les jeunes artistes, quant à eux, sont actuellement en train de les personnaliser à leur guise au cours de séances (menées à l'hôpital, pandémie grippale oblige) scrupuleusement immortalisées par la caméra de la vidéaste

professionnelle Christelle Raynier, qui fabrique le making-off du projet.

Ce court métrage, qui promet d'être fort en émotions, sera à découvrir en juin 2010 lors de l'exposition des marionnettes à l'Espace Art et Liberté. A suivre ... !



COMÉDIE MUSICALE

Je m'voyais déjà

Comédie musicale écrite par Laurent Ruquier et mise en scène par Alain Sachs. Le répertoire de Charles Aznavour, réapproprié par Diane Tell, Jonathan Cerrada et une troupe de jeunes artistes pleins de talents, donne naissance à une comédie musicale constamment drôle et émouvante dont le succès ne se dément pas depuis sa création en octobre 2008.

Un beau spectacle à ne pas manquer le vendredi 19 février à 20h30 au Théâtre des 2 Rives.

Renseignements
au 01.46.76.67.00
ou sur www.lestheatres.fr

ESPACE ART ET LIBERTÉ

Atelier gravure

Pendant les vacances de février, l'Espace Art et Liberté propose un atelier gravure animé par Jean-Paul Proban, artiste peintre et graveur.

Cet atelier vise à permettre l'apprentissage de cette technique dans toutes ses étapes et la réalisation de plusieurs gravures. Organisé autour de trois journées, l'atelier sera ouvert les mardi 23 et mercredi 24 février de 10h à 12h et de 14h à 16h aux enfants et adolescents âgés de 7 à 15 ans, puis le samedi 20 février de 9h à 12h et 14h à 19h00, aux adultes à partir de 16 ans.

Tarif : 35€, fourniture du matériel comprise. Informations et inscriptions au 01.46.76.68.14.

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Un programme bien rempli !

3 décembre, musique de chambre et voix proposées par les élèves du conservatoire charentonnais ; 12 décembre, journée hommage à André Navarra avec cours public puis concert de ses élèves ; et le lendemain, concert commun des professeurs de Saint-Maurice et de Charenton pour commémorer l'anniversaire de la mort de Joseph Haydn ; 15 et 19 décembre, concerts de Noël des Jeunes artistes du conservatoire Olivier Messiaen et de la chorale charentonnaise Coupolyphonie... autant dire que le programme des deux conservatoires de la Communauté de Communes a été chargé.

Ils vous redonnent d'ailleurs rendez-vous le 6 février pour le concert des jeunes talents qui aura lieu au TVO à 20h30. Il mettra en scène les classes du Département Musiques d'aujourd'hui : ateliers jazz, percussions traditionnelles, guitare électrique, atelier rock. Au programme : blues, jazz, djembé, rock français (avec le groupe "Les mardis"), et fusion avec des reprises du groupe Magma. L'entrée est libre mais la réservation conseillée au 01.46.76.68.00.

Les jeunes artistes mauritiens, quant à eux donnent rendez-vous à leur public le mardi 9 février dès 19h au conservatoire Olivier Messiaen.

Pour tout renseignement, contacter le 01.45.18.81.55. TVO - 49, rue du Maréchal Leclerc - Saint Maurice
Conservatoire de musique et d'art dramatique Olivier Messiaen - 30bis, rue du Maréchal Leclerc - Saint Maurice



BÉBÉ BOUQUINE ET CAFÉ BIBERON

Quand la lecture s'ouvre à la petite enfance

Les opérations culturelles "Bébé Bouquine" et "Café biberon", organisées par les bibliothécaires de la Communauté de Communes, remportent un succès incontestable auprès des familles des deux villes.

A Charenton, cette animation a vu le jour en octobre dernier seulement et, depuis, ces rendez-vous ne manquent pas de réunir, un samedi matin par mois, bon nombre de tout-petits accompagnés de leurs parents.

Animée par une intervenante extérieure à la bibliothèque Paul d'Espinassous, cette parenthèse d'une heure fédère adultes et enfants, disons même bébés qui n'ont parfois que 6 mois, autour d'histoires collectives et individuelles, de comptines chantées

en groupe, d'une pause goûter, de musiques, de la présentation de livres pour enfants, etc.



En quelques mots, "Bébé Bouquine", comme son homologue le "Café Biberon" de Saint-Maurice, sont des réunions de sensibilisation au livre pour les tout-petits, dont l'objectif est d'introduire le plus tôt possible le livre dans l'univers de l'enfant, développer son imaginaire, accéder à un autre langage que celui du quotidien et proposer un moment de rencontre avec les parents.

Prochains rendez-vous :

Mercredis 10 et 24 février à 10h45 :

"Café Biberon" - Médiathèque Eugène Delacroix - 29, rue du Maréchal Leclerc à Saint Maurice - Renseignements : 01.45.18.81.71

Samedi 13 février de 11h à 12h :

"Bébé Bouquine" - Bibliothèque Paul d'Espinassous - 36, quai des Carrières à Charenton - Renseignements : 01.46.76.69.00

COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Laura Izibor

"Let the truth be told"*

*"Que la vérité soit dite"



Révélee au public en 2006 grâce aux Meteor Irish Music Awards, Laura Izibor est une jeune chanteuse d'origine nigériane et irlandaise pleine de talent.

Auteur-compositeur précoce, c'est sur les bancs de l'école qu'elle a découvert sa vocation.

A 21 ans seulement, elle a déjà chanté avec de grands artistes tels que Aretha Franklin, James Brown et Al Green.

Mais ce n'est qu'en 2009 qu'est sorti son premier album "Let the truth be told", salué par la critique. Ses chansons, pleine de fraîcheur et d'authenticité, sont un mélange de soul, r'n'b, pop, et se laissent écouter sans modération. **A découvrir !**

CHRISTIANE PHILIP-VERGNOT, "DU LOT À PARIS"

Un livre comme dernière preuve d'amour

Christiane Philip-Vergnot, professeur de Lettres classiques à Vitry-sur-Seine, puis à Maisons-Alfort, était charentonnaise depuis 25 ans. Lorsque la maladie l'a emportée en janvier dernier, son époux, Georges, a pris la décision de partager avec d'autres lecteurs son talent littéraire en faisant paraître "La Peste Blanche - SAV (Syndrome Accélération Vieillesse)", son roman de science-fiction.

Il n'était alors pas au bout de ses surprises puisqu'en voulant réunir les écrits de son épouse défunte, il a découvert d'autres textes : "Du Lot à Paris", un roman largement autobiographique retraçant la vie de sa famille paternelle depuis ses grands-parents jusqu'à ses premières années d'existence, puis un recueil de treize nouvelles, treize tranches de vie, fragments de réalité qui s'éclairent l'un l'autre dans un constat parfois amer.

Au moment où ces lignes s'écrivent, ce dernier geste d'amour de Georges Vergnot à son épouse est en train de prendre vie : "Du Lot à Paris", après un an de travail, est paru. Il est possible de l'acquérir, sur Charenton, dans les librairies suivantes : L'Esprit Livre, rue de Paris, la librairie-presses de la rue Victor Hugo et le kiosque de la place Aristide Briand dont tout le monde ne sait pas, qu'outre des journaux et des magazines, il vend également des livres.

Il est aussi possible de le recevoir par voie postale ou par courriel. Vous trouverez les modalités de livraison et des informations supplémentaires sur ce beau projet et ces œuvres sur le blog créé à cet effet : <http://philip-vergnot.over-blog.fr/>

RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Quel impact pour nos Villes ?

Tous les spécialistes, politiques et économiques, s'accordaient à dire combien la taxe professionnelle (TP) était un impôt pénalisant pour les entreprises. François Mitterrand l'avait même qualifiée d'impôt « imbécile ». Il est vrai que la TP décourage l'investissement et favorise les délocalisations des entreprises.

Le gouvernement vient enfin de réformer cet impôt qui constituait jusqu'ici l'une des ressources principales de l'ensemble des collectivités locales (28 milliards €).

La TP faisait partie des "4 vieilles" (avec la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties), dénommées ainsi car ces impôts datent, dans leur principe, de la Révolution et ont ensuite été transférés par l'Etat aux collectivités locales au moment des phases successives de décentralisation.

Ce que paient les entreprises, ce sont autant que les ménages ne paient pas. C'est particulièrement vrai pour Charenton et

Saint-Maurice qui ont fait de l'accueil des entreprises une priorité. Depuis 2009, c'est en fait la Communauté de communes Charenton/Saint Maurice qui la percevait puisque nous étions désormais sous le régime de la Taxe Professionnelle Unique (TPU). Si l'on devait résumer l'esprit de la réforme entreprise par le gouvernement, on pourrait dire que la taxe professionnelle est remplacée par une **Contribution Economique Territoriale (CET)**, se composant elle-même de deux éléments :

- la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les bases foncières ;**
- la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée des entreprises et dont le taux sera fixé au niveau national.**

Outre la CET, un certain nombre d'impôts nouveaux seront collectés au profit des collectivités dont notamment l'Imposition

Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) qui concernera les secteurs de l'énergie, des télécoms (antennes-relais) et du ferroviaire.

L'objet principal de la réforme est avant tout de réduire la charge fiscale des entreprises, la taxe professionnelle pesant sur leur capacité d'investissement. C'est une économie pour les entreprises de 12 milliards d'euros en 2010. Tous les secteurs de l'économie seront gagnants (sauf l'énergie et les activités financières).

En 2010, les collectivités toucheront le même montant de TP qu'elles percevaient en 2009, l'Etat s'étant engagé à compenser à l'euro près. Ce n'est qu'en 2011 que la réforme s'appliquera pour les collectivités pour lesquelles une nouvelle répartition des impôts existants sera effectuée.

Les premières simulations réalisées par le Ministère de l'Economie semblent démontrer que Charenton et Saint-Maurice ne seraient pas perdantes de cette réforme de la TP.

DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

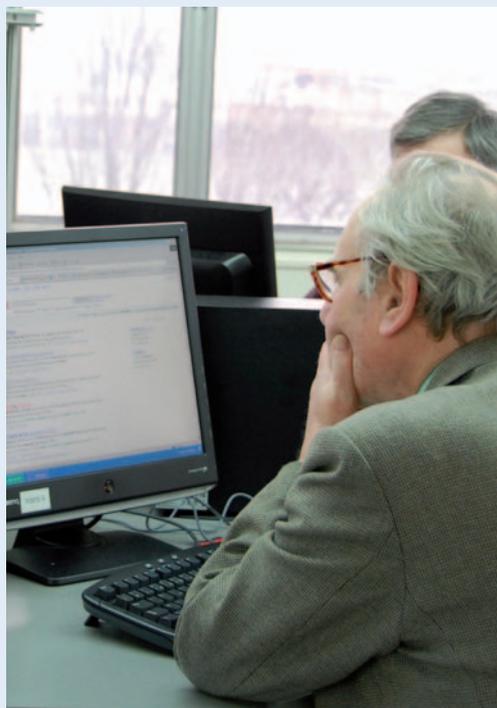
Formations en informatique

La Direction de l'Economie et de l'Emploi propose aux Charentonnais et aux Mauritiens des initiations et perfectionnements en informatique par modules de 8 heures, répartis sur une semaine à raison de 4 sessions de 2 heures. Ces formations, données dans les locaux de la Direction de l'Economie et de l'Emploi, Espace Toffoli, 12 rue du Cadran, sont animées par un professionnel pour 8 stagiaires maximum à la fois.

Les modules portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, Création de site Web et de blogs.

Vous pouvez retrouver la programmation et les horaires des cours sur le site Internet www.charentonlepont.fr dans la page **Entreprendre/Espace Emploi/Formations informatique/Calendrier des modules**. Quant aux tarifs, ils s'élèvent à 56 € (tout public) et à 30 € pour les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Claire Stremler au 01.46.76.50.03.



GRUPE CHARENTON DEMAIN

EVITONS LA SURENCHÈRE !

Comme nous faisons tout notre possible pour tenir nos engagements, notre opposition nous demande avec démagogie de réaliser l'impossible !

Couvrir l'autoroute A4 : c'est une utopie totale, en bord de fleuve, avec trois échangeurs (pont de Charenton, pont Nelson Mandela et Bercy), d'un coût pharaonique et 15 ans minimum de travaux à subir pour les riverains. Et qui paierait !

Un second collège à Charenton, pourquoi pas. Sauf qu'il faut au moins deux conditions : une progression des effectifs qui le rende nécessaire (or, le collège actuel de la Cerisaie peut faire face sans difficulté au moins jusqu'en 2018) ; une volonté de financement par le Conseil général, la construction des collèges étant de sa compétence (or, ce n'est pas le cas).

Bien sûr, si un accroissement important de population apparaissait, lié par exemple au futur développement du quartier de Bercy, **notre exigence et le bon sens général entraîneront la construction d'un 2^e collège !**

La Ville a par contre la responsabilité des écoles. Nous avons fait face, nous continuerons : d'ores et déjà est programmée la reconstruction de l'école maternelle des 4 Vents qui passera de 4 à 7 classes.

Afin d'alléger l'importante école Briand, **nous serons certainement conduits à construire une école élémentaire** sur une partie du site de l'ancien lycée professionnel Jean Jaurès.

Dans cette période difficile, restons raisonnables et pragmatiques.

Les élus du groupe Charenton Demain vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une excellente année 2010.



Les élus du groupe Charenton Demain

GRUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

Les élus du groupe Réunir pour Changer présentent aux Charentonnaises et aux Charentonnais tous leurs vœux de bonheur et de réussites pour l'année 2010

ET LE SECOND COLLÈGE ALORS ?

Nous apprenons une bonne nouvelle l'ouverture du lycée a provoqué l'afflux de collégiens dans l'enseignement public à Charenton.

Notre très bon collège de la Cerisaie est donc en plein essor.

Dans le même temps, les locaux de l'ancien lycée Jean Jaurès sont maintenant vides.

Il n'y a décidément que la majorité municipale pour ne pas faire le lien et exiger du Conseil général, seul décideur en la matière, la construction d'un deuxième collège sur cet emplacement.

Il est vrai qu'à ce jour, le Conseil général, s'est rétracté de son engagement de financer un nouveau collège sur notre ville. Quelles en sont les raisons ?

Outre les problèmes liés aux désengagements de l'Etat et à l'asphyxie des départements, il semble que la ville fasse preuve de très peu d'empressement et se satisfasse de cette situation. Ensuite, parce que notre maire a "omis" de signaler les évolutions de population que notre ville va connaître.

Au Conseil général, parmi les décideurs en matière de collège, personne ne connaît le projet dit "Gabriel Péri". Ils ne savent pas que 170 familles (et leurs enfants) vont y emménager, ni que cette année, "l'effet lycée", a fait croître de façon importante le nombre d'inscrits en 6^{ème} au collège de la Cerisaie.

Alors que notre collège connaît déjà des effectifs "tendus", les chiffres attestent que, **dans les prochaines années, le nombre de nos collégiens va s'amplifier. Il faut donc faire vite !**

Il en va de la qualité de l'enseignement public dans notre ville.

Nous refusons d'attendre plus encore ce second collège, comme nous avons attendu 20 ans pour avoir un lycée, comme nous attendons toujours le traitement des nuisances liées à l'A4.

Nous refusons de voir les crèches, les écoles primaires et maternelles saturées, ... Qu'attendent-ils ?

Les solutions sont pourtant là !

Le, 10 décembre 2009,
Pour nous joindre : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE entouré des élus du groupe "Réunir pour Changer"

GRUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE : LE BUDGET COMMUNAL MIS SOUS TUTELLE

La nature a horreur du vide, paraît-il. Il en va de même de la fiscalité...

Alors que la suppression de la taxe professionnelle (TP) était annoncée à grand bruit, elle n'est en fait que remplacée par une **contribution économique territoriale** (CET). Cette contribution est assise sur deux composantes :

1. la cotisation foncière des entreprises basée sur la valeur de l'immobilier ;
2. la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

En réalité, seule disparaît la part "investissement" de l'ancienne TP. Cela signifie que la plupart des entreprises paieront une CET en 2010 inférieure à ce qu'elles ont acquitté en 2009.

D'où un manque à gagner pour le budget de la commune et de l'intercommunalité !

L'État assure qu'il compensera le manque de recettes en 2010. Mais comment honorera-t-il sa promesse alors que le budget de l'État atteint des déficits abyssaux ?

Nous sommes prêts à parier que dans quelques temps, après avoir laissé croire que la compensation serait définitive, l'État diminuera sa participation en trouvant un artifice...

Le pire c'est que cela s'est déjà produit lorsque la part salariale a été supprimée de la base de la TP. Qui s'en souvient aujourd'hui ?

De plus, **cette réforme opère une véritable recentralisation du pouvoir de l'État** en mettant sous tutelle le budget des collectivités locales. Les élus n'auront que très peu d'autonomie pour voter les taux d'imposition des nouvelles taxes compensant la disparition de la TP. Les bases seront arrêtées par l'État et les recettes presque fixées à l'avance.

Combiné avec la réforme des collectivités locales, l'État est en train de faire main basse sur les communes, les intercommunalités, les départements et les régions.

Non seulement nous sommes inquiets pour le financement futur de notre ville, mais aussi pour les atteintes portées contre la démocratie locale.



Marie-Hélène ROUGERON, Alain DREYER, Françoise KAZIZ-MOURIC

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en février 1994 doivent venir se faire recenser de février 2010 à mai 2010

Ceux nés en mars 1994 doivent venir se faire recenser de mars 2010 à juin 2010

Ceux nés en avril 1994 doivent venir se faire recenser d'avril 2010 à juillet 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45 - 01.46.76.46.50



Noces d'Or

Le 21 novembre, Bernard et Odile Perolini, au même endroit et 50 ans plus tard jour pour jour, ont renouvelé leurs vœux de mariage. Un moment fort en émotion pour les deux époux, leur famille et leurs invités.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

NOVEMBRE 2009

Arthur LANCELIN
Matteo SARINELLI
Théotime SELLA
Ethan SERRUYA
Bôaz BAROUK
Saâd SBAITA
Romy COHEN
Anaïs MARCOT
Lyor TAYAR
Kynlès PRETECEILLE
Yasser LOULID
Aurèle BARANÈS
Maylis CAMBOURG
Noam TAÏEB

DÉCEMBRE 2009

Camélya BEN MAHMOUD
Eliott BERARDENGO
Gwenaëlle LECLERCO
Saad BOUSEKSOU 1er Jumeau
Séléna BOUSEKSOU 2ème Jumelle
Garance TROLET
Farès GHRIBI
Yaël SHWARTZ
Dan ATTAL
Eve HACCOUN
Juliette RIGAUD
Océane NIAMKEY
Manèle GHERMAOUI
Alexis ROUX--MARTELLIÈRE
Maxime THOMAS
Axel COUVIDOUX
Noémie SCEMES
Ariel HASSAN
Yaël SELLEM
Marisol CARRASCO
Aline ACKERMANN
Lalie PUERTAS
Rémi MANOT
Robin THOMAS
Lili ABISUR
Adam SAIBI
Keren MORDINI--BAUDOUIN
Eliot INARD-LOMBARD
Gérard FUERTES ESPINOZA
Adam AMARI
Sam COHEN--GUILLOT
Jules ZANA
Victoria POIRIER--LEBELEIN
Maud BLADOU
Marwa MEHENNI
Benjamin GAURIAU
Warren LIMO
Loan COURTOIS

Shannon MAHÉ--CHARRAF
Aurélien CAMPOS--BRETILLON
Noah SELOMON TEKLU
Emilie KARLIN

JANVIER 2010

Méridith ELU
Melvil VIENNE
Aymeric DESCHAMPS
Mya KOUADIO
Mamadou KORA
Adèle FERRON
Raphaël RODRIGUES GARRIDO

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

DÉCEMBRE 2009

Romy VIEIRA et Christophe MICHAUX
Christelle PAUPERT et Gilles DE SOUZA
Lalaina RASAMOELINIRINA
et Toky RAZAFINDRANOVONA

DECES

Avec nos sincères condoléances

NOVEMBRE 2009

Pierre LE MOULT
Jeannine LAFARGUE
Henri BIDAUT
Patrice HANOUTI
Jacqueline SPINDLER épouse KANDEL

DÉCEMBRE 2009

Louise MALVEZIN veuve LAYBROS
Jacques LALAUT
Angèle MIQUET veuve DURIF
Yousry ALFY GANDY
Gilbert WEILL
Golda ZELLER
Roger THABOURET
José FERREIRA DIAS
Roger MAMAN
Chantal NÉRET
Marie BATAILLE
Horace STILLO
Franck ROUSSEL
Fernande LAMY épouse BESSES

JANVIER 2010

Jacques ZEIFMAN
Jacqueline CHÉRON
veuve BOUDERGUES
Janina BULAT BULATOWSKA
Christian PERRIN



Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétilon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des Finances,
des Ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des Finances
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes
chargée de la Culture
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-
tions institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

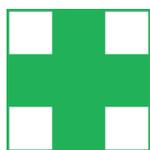
Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 31 janvier

Mortillaro - 58bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 7 février

Kem Chhouen - 46, av. de Lattre de
Tassigny - Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 14 février

Pradeau/Roy - 3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 21 février

Auger - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 28 février

Berhard - 68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi
que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre
circonscription, tiendra une perma-
nence à l'Hôtel de Ville de Charenton,
jeudi 25 février à partir de 19h.

Recensement de la population

Cette année, des Charentonnais
vont être recensés. Débuté depuis
de 21 janvier, le recensement se
déroulera jusqu'au 27 février 2010.
Les personnes concernées vont
recevoir la visite d'un agent recen-
seur. Il sera muni d'une carte
officielle et il est tenu au secret
professionnel. Il leur remettra les
questionnaires à remplir. **La par-
ticipation de chacun est essen-
tielle et obligatoire.** C'est
pourquoi, nous vous rappelons
que la loi rend obligatoire la ré-
ponse à cette enquête.
Vos réponses resteront confiden-
tielles. Elles sont protégées par la
loi et seront remises à l'Insee pour
établir des statistiques rigoureu-
sement anonymes.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera
à l'Hôtel de Ville le jeudi 11 février à
partir de 19h30. A l'ordre du jour :
Le Débat d'Orientations Budgétaires.

Solidarité Haïti

Suite au terrible tremblement de
terre qui a ravagé Haïti, la
Municipalité met à disposition
des Charentonnais qui souhai-
tent aider les sinistrés, une urne
destinée à collecter les dons, à
l'accueil de l'Hôtel de Ville.
Les chèques déposés dans cette
urne sont à libeller à l'ordre de
Croix-Rouge française - séisme
Haïti. Aucun don en nature n'est
demandé pour le moment.

Vous pouvez également faire vos
dons en ligne sur le www.charenton.fr
ou envoyez directement
votre chèque à :

**Croix-Rouge française - "Séisme
Haïti" - 75678 Paris Cedex 14**

26^{ÈMES} FOULÉES CHARENTONNAISES

COURSE DES ENFANTS
de 0,75 - 1,5 - 2,4 km
à 9 h 15

**COURSE LE TOUR
DE CHARENTON**
de 6,3 km à 10 h

COURSE DES AS
de 15 km à 10 h 30
Challenge Val-de-Marne



VENEZ PARTICIPER AUX
PREMIERS 15 KM DE L'ANNÉE
avec l'Azur Olympique
et la Ville de Charenton

Renseignements
et inscriptions :

- Sur le site de top chrono
www.topchrono.biz
- Sur le site de l'Azur Olympique :
<http://azur.athle.perso.libertysurf.fr/>
- A la Direction des Sports
16, avenue Jean Jaurès
Tél. 01 46 76 44 00

Dimanche
14 février 2010

